



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE PROCES-VERBAL N°10

Date : 14/11/2025

Président : Nicolas DANOS

Présents : Bernard BATS, Anthony LLEWELLYN, Mehdi RAHMOUNI, Michael TALAVERA

Assistent : Jean-Louis CAUMES (Secrétaire Adjoint), Daniel FEUILLADE (CTRA)

Excusé : Julien SCHMITT (DTRA)

1-Situation arbitre

Razi BOULENOUAR REZIGUE souhaite être remis à disposition de son District avec effet immédiat. La CRA prend note de sa demande et lui souhaite une bonne continuation.

Katia AZOR, nouvelle arbitre qui arrive de la Ligue de Guyane, est remise à disposition du District du Tarn.

Elle aura la possibilité de se présenter en tant que Candidate Régionale Féminine pour la saison 2026/2027.

2-Manquements

XXXXX a été sanctionné le 31/10/2025 d'une suspension de désignation de 21 jours et d'un déficit de point à la note CRA pour absence non excusée à une commission.

Après étude complète du dossier et au vu des explications apportées, la CRA décide de le rétablir dans ses droits.

3-Demande exceptionnelle

Olivier BALAS, Arbitre Assistant Régional 1, a fait une demande auprès de la CRA afin de passer Arbitre Régional 2.

Selon le règlement intérieur de la CRA, aucune passerelle n'est possible pour accéder à cette fonction. La CRA ne peut donc donner un avis favorable à sa requête.

4-Indemnisation – Echanges interligues

La CRA rappelle que, pour les arbitres concernés par les rencontres interligues, la règle de plafonnement des indemnisations suivantes s'applique :

- 250 km pour l'arbitre central
- 100 km pour les arbitres assistants

5-Stage 100% féminin

Un stage 100% féminin uniquement destiné à l'ensemble des arbitres féminines de la région Occitanie s'est déroulé le mardi 11 novembre 2025 au centre régional du football à Castelmaurou. 25 arbitres féminines y ont participé.

6-Rappel saisie sanctions administratives

Il est rappelé qu'une vigilance particulière doit être apportée à la saisie des sanctions administratives :

- Les sanctions notifiées sur le terrain doivent être reportées strictement à l'identique sur la tablette
- Les signataires concernés (capitaines ou dirigeants) doivent impérativement vérifier l'exactitude des données

7-Rappel désignations

Toutes les demandes concernant les désignations doivent être adressées à :

Francois MOCHE – fmoche@occitanie.fff.fr et CRA administratif – administratif-cra@occitanie.fff.fr

Les arbitres qui ne passent pas par ce canal ne seront pas pris en considération.

Nicolas DANOS
Président



Bernard BATS
Secrétaire

